

Démocratie

POUR RÉVOLUTIONNER NOTRE FAÇON DE VOTER, PLACE AU JUGEMENT MAJORITAIRE !

Loïc Blondiaux, Chloé Ridel, Marion Roth

Et si la solution à la crise démocratique passait par la mise en place du « jugement majoritaire » ? Ce mode de scrutin, inventé en 2002 par deux chercheurs du CNRS, amène l'électeur à évaluer chaque candidat à une élection en leur attribuant des mentions, de « à rejeter » jusqu'à « très bien », en passant par « bien », « assez bien » ou « passable ». On en a débattu à la Fondation, en partenariat avec le collectif « Mieux voter », avec Loïc Blondiaux et Chloé Ridel.

- **Loïc Blondiaux** est professeur de science politique à la Sorbonne, spécialiste de la démocratie participative et membre du Conseil d'administration du collectif Mieux voter ;
- **Chloé Ridel**, haute fonctionnaire, est membre du Groupe d'études géopolitiques de l'ENS et membre du Conseil d'administration du collectif Mieux voter.

La rencontre était animée par **Marion Roth**, directrice de Décider ensemble.